|  |  |
| --- | --- |
| **Assemblée des Radiocommunications (AR-15) Genève, 26-30 octobre 2015** |  |
| **UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS** |  |
|  |  |
|  | **Document RA15/PLEN/99-F** |
| **28 octobre 2015** |
|  |

|  |
| --- |
| COMPTE RENDU DE LA DEUXIèME séance PLéNIèRE DE L'ASSEMBLéE DES RAdiocommunications |
| Mardi 27 octobre 2015, à 14 heures |
| (CICG, salle 1) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | Documents |
| 1 | Ouverture de la séance | – |
| 2 | Adoption de l'ordre du jour  L'Administration de l'Arabie saoudite a demandé que des liens hypertextes soient ajoutés dans l'ordre du jour afin de faciliter la récupération des documents. Le Président a accepté cette demande. L'ordre du jour a été approuvé sans modification. | [ADM/16](http://www.itu.int/md/R15-RA15-ADM-0016/en) |
| 3 | Organisation de l'Assemblée des Radiocommunications  Il a été pris note du Document ADM/4(Rév.1). | [ADM/4(Rév.1)](http://www.itu.int/md/R15-RA15-ADM-0004/en) |
| 4 | Rapport de la Commission 4  Le Président de la Commission 4 a indiqué que la Commission avait tenu une réunion et créé trois Groupes de travail: 4A (Programme de travail et Questions), 4B (Examen des Résolutions existantes relatives aux activités des Commissions d'études) et 4C (Nouvelles Résolutions relatives aux activités des Commissions d'études). Des documents de travail avaient été confiés à ces trois Groupes de travail lors de cette réunion (voir ADM/12). Il a précisé que les Groupes de travail 4A et 4B avaient terminé l'examen de ces documents et étaient en train d'élaborer des rapports qui seraient soumis à la Commission d'études 4. Le Groupe de travail 4C devrait terminer ses travaux dans la journée. Il a ajouté que tous les documents roses des Commissions d'études avaient été approuvés. | [ADM/12](http://www.itu.int/md/R15-RA15-ADM-0012/en) |
| 5 | Rapport de la Commission 5  Le Président de la Commission 5 a indiqué que la Commission avait tenu une réunion et créé trois Groupes de travail: 5A (Méthodes de travail), 5B (RPC et Commission spéciale) et 5C (Autres questions). Des documents de travail avaient été confiés à ces trois Groupes de travail lors de cette réunion (voir ADM/13). Il a précisé que les Groupes de travail 5B et 5C avaient terminé leurs travaux et que le Groupe de travail 5A devrait achever ses travaux sur la Résolution UIT-R 1-6 à la fin de la journée.  L'Administration de l'Arabie saoudite a demandé s'il était nécessaire de soumettre les Résolutions non modifiées à l'examen de la Commission 3. M. Langtry a indiqué que la Commission de rédaction veillerait à mettre à jour les références aux Conférences et à harmoniser les modifications apportées aux Résolutions chaque fois que nécessaire. | [ADM/13](http://www.itu.int/md/R15-RA15-ADM-0013/en) |
| 6 | Examen du Rapport du Président et des documents émanant de la Commission d'études 5  a) Doc. 5/1001 – Rapport sur les activités de la Commission d'études 5. Le Président de l'Assemblée des radiocommunications, en tant que Président de la Commission d'études 5, a présenté le rapport qui résume l'ensemble des activités menées par la Commission d'études 5 au cours de la période d'études. L'Administration d'Israël a fait observer que le Groupe d'action mixte (GAM) 4-5-6-7 avait fait un excellent travail, mais que certaines difficultés étaient apparues car son document final devait être examiné par toutes les Commissions d'études intéressées. Israël a proposé qu'à l'avenir toute création d'un Groupe d'action mixte fasse l'objet d'un examen approfondi. Le Président a pris acte de cette préoccupation.  b)Doc. 5/1002 – Liste des Recommandations. Les participants ont pris acte de ce document.  c)Doc. 5/1003 – Liste des Questions. Le document sera examiné par la Commission 4.  d) Doc. 5/1005 – Projet de révision de la Recommandation UIT‑R M.541 – Procédures d'exploitation des systèmes d'appel sélectif numérique à l'usage du service mobile maritime. Le document a été approuvé.  e) Doc. 5/1006 – Projet de nouvelle Recommandation UIT-R M.[AMS-CHAR-15GHZ] – Caractéristiques techniques et critères de protection applicables aux systèmes du service mobile aéronautique dans la gamme de fréquences 14,5-15,35 GHz. L'Administration de la Fédération de Russie, s'exprimant au nom de la Communauté régionale des radiocommunications (RCC), a informé les participants qu'elle maintenait ses objections concernant ce projet de nouvelle Recommandation à cause des brouillages qu'il était susceptible de causer au service fixe. L'Administration des Emirats arabes unis a appuyé ces objections. Les Administrations des Etats-Unis, du Canada, de la France et de l'Australie se sont prononcées en faveur de ce projet de nouvelle Recommandation car les systèmes décrits dans ce projet sont en exploitation et que le texte ne fait que décrire les caractéristiques des systèmes. Les participants ont décidé de créer le Groupe ad hoc PLEN-15 GHz, sous la présidence de M. A. Nalbandian (Arménie), qui sera chargé d'examiner le projet de nouvelle Recommandation.  f) Doc. 5/1007 – Projet de nouvelle Recommandation UIT-R M.[VDES] – Caractéristiques techniques d'un système d'échange de données en ondes métriques exploité dans la bande d'ondes métriques attribué au service mobile maritime – L'Administration de la Fédération de Russie a informé les participants qu'elle considérait ce projet de nouvelle Recommandation comme problématique car les services n'étaient pas conformes au Tableau d'attribution des bandes de fréquences du Règlement des radiocommunications. L'Administration de la France a fait part de son soutien fort à ce projet de nouvelle Recommandation. Sur une proposition de l'Administration d'Israël, les participants ont décidé de former un Groupe de rédaction présidé par M. Rissone (France) pour transformer ce projet de nouvelle Recommandation en rapport qui sera soumis à la plénière pour examen. Le Président a confirmé que l'AR-15 avait compétence pour approuver, lors d'une séance, un rapport de l'UIT-R.  g) Doc. 5/1008 – Projet de révision de la Recommandation UIT‑R M.1036-4 – Dispositions de fréquences applicables à la mise en œuvre de la composante de Terre des Télécommunications mobiles internationales (IMT) dans les bandes identifiées pour les IMT dans le Règlement des radiocommunications – Les contributions PLEN/11, 14, 21(Add.1), 23, 26, et 34(Add.5) ont été présentées. Etant donné les divergences de points de vue des Administrations, les participants ont décidé de former le Groupe ad hoc Plen 1 (Recommandations de la série M) qui sera chargé d'examiner la Section 3 (bande 2 GHz) du projet de révision.  h) Doc. 5/1009 – Projet de nouvelle Recommandation UIT‑R M.[BSMS700] – Limites spécifiques des émissions hors bande applicables aux stations mobiles IMT exploitées dans la bande de fréquences 694-790 MHz pour la protection des services existants en Région 1 fonctionnant dans la bande de fréquences au‑dessous de 694 MHz et les contributions PLEN/12, 13, 21(Add.2) n'ont pas été présentées. Les participants ont décidé de confier l'examen de ce projet de nouvelle Recommandation au Groupe ad hoc Plen 1 (Recommandations de la série M). | [5/1001](http://www.itu.int/md/R12-SG05-RP-1001/en), [1002](http://www.itu.int/md/R12-SG05-RP-1002/en), [1003](http://www.itu.int/md/R12-SG05-RP-1003/en), [1004](http://www.itu.int/md/R12-SG05-RP-1004/en), [1005](http://www.itu.int/md/R12-SG05-RP-1005/en), [1006](http://www.itu.int/md/R12-SG05-RP-1006/en), [1007](http://www.itu.int/md/R12-SG05-RP-1007/en),  [5/1008](http://www.itu.int/md/R12-SG05-RP-1008/en), [PLEN/11](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0011/en), [14](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0014/en), [21(Add.1),](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0021/en) [23](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0023/en), [26](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0026/en), [34(Add.5)](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0034/en)  [5/1009](http://www.itu.int/md/R12-SG05-RP-1009/en), [PLEN/12](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0012/en), [13](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0013/en), [21(Add.2)](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0021/en) |
| 7 | Examen du Rapport du Président et des documents émanant de la Commission d'études 4  Reporté à la prochaine séance. | [4/1001](http://www.itu.int/md/R12-SG04-RP-1001/en), [1002](http://www.itu.int/md/R12-SG04-RP-1002/en), [1003](http://www.itu.int/md/R12-SG04-RP-1003/en), [1004](http://www.itu.int/md/R12-SG04-RP-1004/en), [1005](http://www.itu.int/md/R12-SG04-RP-1005/en) |
| 8 | Examen des documents produits par la Commission 4  Reporté à la prochaine séance. | [PLEN/35](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0035/en), [36](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0036/en), [37](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0037/en), [38](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0038/en), [39](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0039/en), [40](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0040/en), [41](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0041/en), [42](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0042/en), [43](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0043/en) |
| 9 | Divers  Le Président de la Commission 3 a rappelé que les administrations qui souhaitent participer aux travaux de la Commission de rédaction devaient faire part de leur intention en adressant un courriel à l'adresse indiquée dans le Document ADM/8.  Les participants ont observé une minute de silence en mémoire des victimes des violents tremblements de terre qui ont frappé des régions montagneuses et isolées de l'Afghanistan et du Pakistan, et ont présenté leurs condoléances au Gouvernement de ces deux pays. | – |

Le Président a indiqué que la prochaine séance se tiendrait le jeudi 29 octobre et a déclaré close la deuxième séance plénière à 15 h 45.

Akira Hashimoto  
 Président de l'AR-15